

Nouvelles grandes problématiques sur les SNDS

Nouvelles grandes problématiques sur les SNDS

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le débat sur la révolution des données ont mis en évidence le besoin de modernisation de nombreux aspects des systèmes de statistique, qu'il conviendrait d'intégrer aux NSDS révisées ou nouvellement élaborées. Ces nouvelles problématiques sont prises en compte dans différentes sections des Lignes directrices sur les SNDS (voir ci-dessous).

Production

- Les SNDS doivent prévoir la production pérenne d'indicateurs relatifs aux ODD, en lien avec le processus de développement national - voir [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#).
- Le processus d'élaboration de la SNDS doit inclure un processus de calcul des coûts solide et fiable, fondé sur des informations propres au pays concerné. Le calcul des coûts de la SNDS doit prendre en compte la production des indicateurs relatifs aux ODD - voir [ADAPT](#).
- Idéalement, les SNDS doivent aider les systèmes statistiques nationaux à améliorer leurs processus de données existants, à intégrer de nouvelles sources de données et à établir de nouveaux partenariats dans le domaine de la statistique - voir [La révolution des données](#).
- Les SNDS doivent prendre en compte et favoriser la coopération régionale en matière de statistique - voir [Stratégies infranationales de développement de la statistique](#).
- Les SNDS doivent soutenir le développement des statistiques infranationales pour permettre une meilleure ventilation des données - voir [Stratégies infranationales de développement de la statistique](#).

Diffusion et utilisation

- Les SNDS doivent aider les systèmes statistiques nationaux à adopter de nouveaux outils informatiques de production et de diffusion des données. Cela passe notamment par des concepts de visualisation et une optimisation de l'utilisation des plates-formes et des normes permettant d'accélérer la diffusion de données - voir [Diffusion des données](#).
- Les SNDS doivent permettre aux SSN d'atteindre plus facilement les utilisateurs-responsables politiques, universités, journalistes, secteur privé, citoyens, etc. - voir [Évaluation](#).
- Les SNDS doivent aider les gouvernements qui souhaitent ouvrir l'accès à leurs données tout en maîtrisant et atténuant les risques inhérents à cette démarche - voir [Données ouvertes](#).

En 2017, le Task Team chargé d'élaborer de nouvelles approches du développement des capacités a conçu un cadre de renforcement des capacités intitulé Capacity Development 4.0. Ce cadre décrit les capacités dont doivent disposer les systèmes statistiques nationaux dans le contexte du nouvel écosystème de données. Il souligne les compétences

Nouvelles grandes problématiques sur les SNDS

NSDS GUIDELINES (<https://nsdsguidelines.paris21.org>)

individuelles, processus et schémas organisationnels, ainsi que les relations systémiques et les normes nécessaires pour répondre aux besoins de données des utilisateurs. Il offre une perspective plus large que celle axée sur les ressources et les compétences techniques, et met en avant les aspects des activités liés à l'interaction et à la motivation des acteurs. Ce cadre identifie cinq objectifs en matière de développement des capacités : ressources (budget...), compétences et connaissances (maîtrise des données...), management (planification stratégique...), politique et pouvoir (mécanisme de reddition des comptes...) et incitations (réputation...) à l'échelle des individus (employés...), de l'organisation (ONS) et du système (SSN). Cette version des Lignes directrices intègre des aspects spécifiques à l'évaluation des capacités du SSN.

Certaines questions, telles que le besoin de développement de **nouvelles compétences** spécifiques (par ex. chercheurs en données) dans le cadre des stratégies en matière de ressources humaines des ONS, l'augmentation du rythme des **innovations** au sein du SSN, ou encore la promotion de la **maîtrise des données** au niveau national et la conformité au cadre CD 4.0, font l'objet d'un traitement séparé ou sont déjà abordées en détails dans les Lignes directrices 2.3. Elles seront approfondies dans la version 2.4 prévue pour 2018 (les [Lignes directrices sur les SNDS sont mises à jour chaque année](#), l'objectif étant que les pays puissent intégrer à leur SNDS les dernières innovations et évolutions observées au niveau international dans le domaine de la statistique).

(1) Voir [Road_map_for_a_Country_led_Data_Revolution](#)

Source URL: <https://nsdsguidelines.paris21.org/fr/node/838>